



AUDACIA
ISF2015

stabilité du portefeuille

investissement de 5 ans minimum

investissement diversifié

avantage fiscal optimisé



Réduire son ISF

en investissant dans les PME

- L'attention du public est attirée sur les risques liés à cette opération qui figurent à la section "facteurs de risques" du prospectus visé par l'AMF.
- Il appartient à l'investisseur de vérifier auprès de son conseil l'intérêt du placement Audacia ISF 2015 en fonction de son profil ISF. L'investissement proposé ne comporte pas d'intérêt pour les investisseurs bénéficiant du bouclier fiscal ou du plafonnement d'ISF.

RÉDUIRE SON ISF

en souscrivant au capital de la holding
Audacia ISF 2015 pour une durée
minimum de 5 ans.

Audacia ISF 2015

propose un support d'investissement efficace pour réduire le
paiement de son ISF de 71,43 %.

Le principe est le suivant :

L'investisseur souscrit au capital d'Audacia ISF 2015 qui réinvestit les sommes collectées avant le 15 juin 2009 dans les PME qu'elle a sélectionnées.

71,43% du montant investi dans Audacia ISF 2015 vient en réduction de l'ISF dû au 15 juin 2009, dans la limite de 50 000€.

Exemple :

Votre patrimoine taxable au 1er janvier 2009 est de 5 000 000 € .

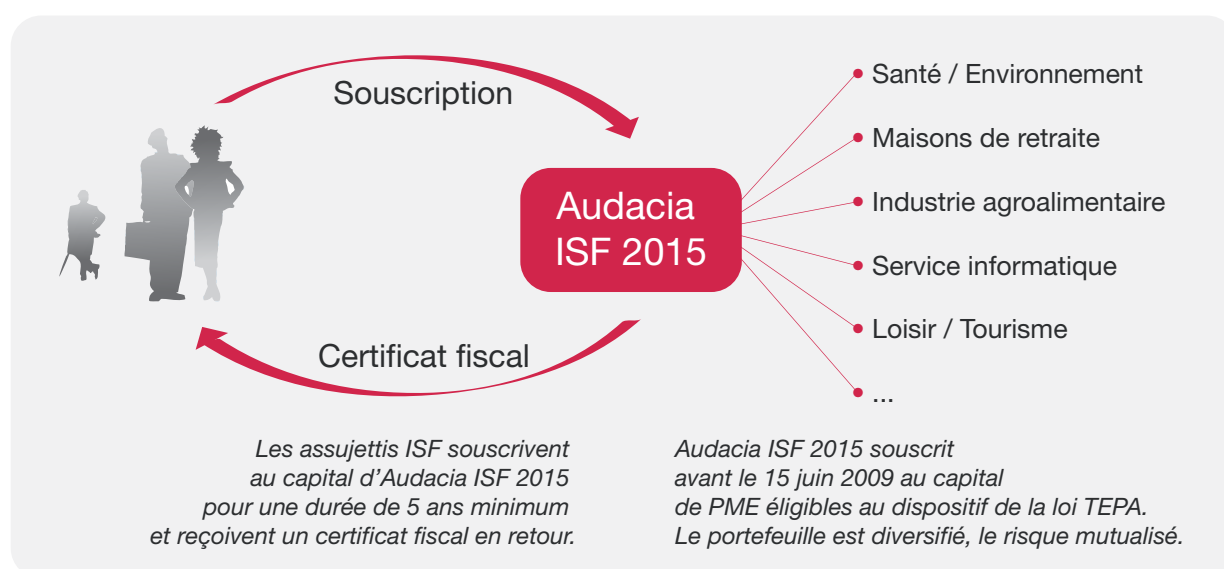
- Vous êtes un ménage sans enfant à charge.
 - Le montant de votre ISF dû le 15 juin 2009 sera de 40 346 €.
 - Vous effectuez un investissement dans Audacia ISF 2015 avant le 27 mai 2009 d'un montant de 56 000 €.
 - La réduction de votre ISF sera de 40 000 € (56 000 € x 71,43 %).
- Le montant d'impôt qu'il vous restera à payer sera de 346 €.

Attention : L'investissement proposé ne relevant pas du domaine juridique du rescrit fiscal, l'obtention de l'avantage fiscal est soumise à la bonne conformité d'Audacia ISF 2015 et des entreprises constituant son portefeuille aux termes de la loi. L'investisseur ne bénéficie donc d'aucune garantie formelle que l'avantage fiscal ne sera pas remis en cause.

Audacia ISF 2015

constitue un portefeuille d'investissement diversifié.

Le véhicule d'investissement souscrit au capital d'entreprises dont le savoir-faire et l'ancienneté leur permettent de se positionner sur des marchés structurellement en croissance.



Attention : Si l'intégralité des titres offerts au public n'étaient pas tous souscrits, un risque d'absence de diversification pèserait sur l'investissement : Audacia ISF 2015 pourrait en effet ne pas avoir les moyens de constituer alors un portefeuille diversifié. Pour limiter ce risque, lorsqu'elle prendra ses décisions d'investissement, la société s'assurera que l'investissement décidé n'exposera pas plus de 30% de l'actif au même secteur d'activité.

Audacia ISF 2015 :

- 🌿 AVANTAGE FISCAL OPTIMISÉ
- 🌿 INVESTISSEMENT DIVERSIFIÉ DANS UN PORTEFEUILLE STABLE
- 🌿 VERSEMENT DES SOMMES DISPONIBLES PAR RÉDUCTION DE CAPITAL DÈS FÉVRIER 2015

Audacia ISF 2015

restitue à l'investisseur les sommes disponibles à partir de février 2015.

Audacia ISF 2015 sera automatiquement dissoute le 31 décembre 2016, date à laquelle son capital sera intégralement réduit.

Comme l'investisseur doit conserver ses titres 5 ans plus l'année en cours pour ne pas voir son avantage fiscal remis en cause, les PME financées ont le droit, à compter du 1er janvier 2015, et jusqu'au 31 janvier 2015, de racheter à leur prix d'entrée les actions détenues par **Audacia ISF 2015**.

Audacia ISF 2015 restitue alors aux investisseurs par voie de réduction de capital les sommes disponibles, provenant du rachat des actions.

COMMENT INCITER LES PME À EXERCER LEUR OPTION DE RACHAT ?

- **Audacia ISF 2015** investit sous forme d'actions de préférence donnant droit à un dividende de 4 % les 5 premières années pour atteindre ensuite euribor plus 1000 points de base.
- L'augmentation significative du dividende à partir de la 6ème année incite fortement la PME à exercer son option de rachat dans le délai imparti.



Attention : Un risque d'illiquidité pèse sur l'investissement, dans la mesure où il n'y a pas d'obligation pour les PME de racheter les titres détenus par Audacia ISF 2015 d'une part; et dans la mesure où Audacia ISF 2015 pourrait ne pas réussir à céder dans le marché les participations pour lesquels l'option de rachat n'aura pas été exercé d'autre part. A ce risque d'illiquidité, s'ajoute un risque de perte totale en capital, inhérent à tout investissement en action.

Attention : L'option d'achat consentie aux PME limite l'accès d' Audacia ISF 2015 à la valeur créée dans les entreprises pendant l'investissement. Il n'y a donc pas de plus values à attendre lors de la sortie de l'investissement. A contrario, la société supportera toute moins value si l'investissement évoluait défavorablement.

Audacia, partenaire de référence

Audacia ISF 2015 est conseillée par **AUDACIA** dans la mise en place de l'opération et dans ses choix d'investissements.

AUDACIA, partenaire financier des PME, a été créée par Charles Beigbeder pour apporter des solutions de financement innovantes aux entreprises profitables et en croissance.

AUDACIA les accompagne dans leur développement et s'attache à renforcer la structure du bilan à un coût attractif tout en préservant l'autonomie de l'actionnariat en place.

AUDACIA adhère à la Compagnie des Conseillers en Investissements Financiers (CCIF) sous le numéro d'enregistrement C041000.

AUDACIA a conseillé et financé plus de 23 PME à ce jour, pour un montant supérieur à 40 millions d'euros.

Calendrier de l'opération et déroulé de l'investissement

MARS 2009 - MAI 2009

- L'investisseur souscrit au capital de **Audacia ISF 2015**, au plus tard le 27 mai 2009.

AVANT LE 15 JUIN 2009

- **Audacia ISF 2015** réinvestit les sommes collectées dans les PME identifiées.

JANVIER 2015

- L'investisseur joint à sa déclaration d'ISF le certificat fiscal que lui aura adressé **Audacia ISF 2015**.

A partir de FÉVRIER 2015

- Les PME exercent leur option de rachat attachées aux actions détenues par **Audacia ISF 2015**.

- Restitution éventuelle des fonds disponibles aux investisseurs, par réduction de capital d'**Audacia ISF 2015**.



Pour tout conseil ou renseignement complémentaire,
nous contacter au + 33 (1) 56 43 48 00

Audacia ISF 2015

Société de conseil	Audacia SAS
Statut	Société anonyme faisant Appel Public à l'Epargne
Services / titres	Société Générale Securities Services
Fiscalité	Réduction de l'impôt sur la fortune égale à 71,43 % du montant de la souscription
Prix de souscription	105€ /action
Montant par action réinvesti dans les PME	100€ /action
Investissement minimum	Néant
Durée minimale de détention des titres	5 ans et l'année en cours
Investisseurs visés	Contribuables redevables de l'impôt de l'ISF
Investissement maximum conseillé	69 930 euros
Frais payés à Audacia par la Holding	Honoraires de conseil : 2 % de l'actif net de la Holding
Autres charges annuelles	Environ 70 000 euros (Juridique, commissaire aux comptes, comptabilité, rémunération administrateurs indépendants)

Audacia ISF 2015 est conseillé par :



6, rue de Téhéran - 75008 Paris
Tél. : + 33 1 56 43 48 00
Email : contact@audaciaisf2015.fr
Site : www.audaciaisf2015.fr

La holding **Audacia ISF 2015** est une société qui fait appel public à l'épargne. Un prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers est mis à la disposition du public, et peut être téléchargé sur le site internet de la société à l'adresse <http://www.audaciaisf2015.fr>, ou par simple demande adressée à Audacia ISF 2015 - 6, rue de Téhéran - 75008 Paris, ou sur le site internet de l'Autorité des Marchés Financiers, à l'adresse internet www.amf-france.org

Audacia ISF 2015 est une société anonyme au capital de 225 300 €, RCS Paris n° 510 410 731